



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitaviana – Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE
SECRETARIAT GÉNÉRAL
SERVICE ENVIRONNEMENT, CLIMAT ET RÉPONSES AUX URGENCES

Avis de Consultation Ouverte

N° 01-19/MAEP/SG/SECRU

Lancé le : 04 OCT 2019

1. Le **MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Travaux d'aménagement de terrain pour site agroécologique dans la Commune Rurale d'Ambano, District Antsirabe II, Région Vakinankaratra** ". Les travaux constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.
2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À prix unitaire.
3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
Adresse : **Bureau de l'UGPM du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche**
Rue : **2 Rue Pierre Stibbe Anosy**
Étage / Numero de Bureau : **5ème étage, porte 504**
4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré au bureau du secretariat de l'UGPM du MAEP Anosy, 5e étage, porte 504 et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:
- Lot 1: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)
Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).
Le paiement devra être effectué :
- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.
5. Les plis devront parvenir à **Madame la Personne Responsable des Marchés Publics, bâtiment MAEP Anosy 5ème étage, porte 504** au plus tard le **14/10/2019 à 15 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.
6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.
7. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:
- quatre cent cinquante mille Ariary (Ar450 000.00)
, ou son équivalent en monnaie librement convertible. Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :
- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo.
8. Une visite de lieu est facultative

à Antananarivo Le 03/10/2019

La Personne Responsable des Marchés Publics

